**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :Semestriel**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet: APPUI A LA MEDIATION ET AU DIALOGUE POUR UNE PAIX DURABLE**  **Numéro Projet / MPTF Gateway: PBF-****-187/ 00106981** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** | **Type et nom d’agence récipiendaire:**  **RUNO: PNUD (Agence coordinatrice)**  **RUNO: OIM** |
| **Date du premier transfert de fonds: 21** Septembre 2017  **Date de fin de projet: Juin 2020 + 5 mois (nouvelle date de fin de projet : 30 novembre 2020**)  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Oui | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  PNUD $ 3 858 032  OIM $ 665 765        $        $  Total: $ 4 503 996  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 73%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgetisation sensible au genre:**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: **17% soit 791,060.23 USD**  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: **$ 336 258,83** | |
| **Marquer de genre du projet: GM1**  **Marquer de risque du projet: Elevé**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): (1.4) Dialogue politique** | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Malika Groga-Bada, spécialiste Réconciliation  Rapport approuvé par: Natalie Boucly, Représentante résidente  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères): ***Conformément à ses objectifs, le projet a apporté un appui technique et opérationnel à la médiation de l’Union africaine ayant abouti à l’Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) en février 2019. Le projet s’est par la suite orienté vers le soutien aux organes de gouvernance de l’APPR, dont le Secrétariat technique du Comité exécutif de suivi (ST-CES, au niveau central), les Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et les comités techniques de sécurité (CTS) au niveau préfectoral. Seize experts ont été recrutés et déployés à Bangui et dans 14 préfectures (sur 16). En complément de l’appui holistique de la MINUSCA, ils soutiennent l’organisation concrète des travaux de ces comités, font de la formation et assurent la communication entre le niveau local et central. Le budget de l’Etat n’étant pas en mesure d’assurer une prise en charge totale des mécanismes, les missions, réunions et une partie du fonctionnement sont assurées par le projet.***

***Le Conseil national de médiation (CNM) a constitué la base de l’établissement d’une communauté de pratique (CoP) de 24 médiateurs internes (dont 9 femmes) et ses interventions ont été alignées sur les priorités de l’APPR, à savoir mener la réflexion nationale sur l’inclusivité, la citoyenneté, la protection des minorités. Le projet étant en phase de clôture, les mesures sont prises pour faciliter sa sortie, en sécurisant les process des CMOP et des CTS aves les préfets et secrétaires généraux de préfecture.***

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

* ***L’évènement majeur prévu est la remise officielle des travaux de la communauté de pratique sur la laïcité, l’inclusivité, la protection des minorités et la citoyenneté, au Président de la République. Selon le calendrier des travaux, les rapports seront finalisés en juillet 2020, la cérémonie de transmission au chef de l’Etat et aux institutions de la République en aout, selon leur disponibilité.***
* ***La remise officielle de la radio communautaire de Bangassou - initiée dans une démarche conjointe avec la MINUSCA pour lutter contre les rumeurs et la prolifération de la désinformation sur le processus de paix – est prévue pour Juillet 2020 (date à déterminer).***

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

***De manière directe, le projet a contribué à la signature de l’accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) qui constitue le seul accord obtenu lors des discussions directes entre les parties au conflit et qui indique clairement les sanctions encourues pour non- respect des engagements. Aussi l’accord instaure un cadre d’échange permanent entre les parties au conflit qui continue de fonctionner, grâce à son haut niveau de représentativité (chef de l’Etat ou Premier ministre, chefs de groupes armés, chefs de missions diplomatiques et PTF).***

***En dépit des violences très localisées qui peuvent éclater, les violences de masse ont été réduites de façon significative et le mouvement de redéploiement de l’administration se poursuit sans entrave de la part des groupes armés.***

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

***Le projet a eu un impact réel sur le processus de stabilisation de la RCA 1) en créant le cadre d’un dialogue permanent entre le gouvernement, les groupes armés et les forces vives de la nation, entrainant une amélioration globale de la situation sécuritaire ; 2) en donnant les moyens techniques, opérationnels et financiers pour piloter la mise en œuvre et le monitoring de l’APPR, alors que l’ensemble des partenaires techniques et financiers ont orienté leur contribution sur des aspects plus visibles (tels que le DDRR),  ; 3) en permettant à la Communauté économique des Etats d’Afrique centrale (CEEAC) et à la Conférence internationale sur la régions des Grands-Lacs (CIRGL) d’assurer leur mission de garants de l’accord de paix et de conduire des actions de prévention et de désescalade des tensions; 4) et enfin, de susciter l’intérêt et l’engagement des populations en faveur de cet accord de paix alors que peu d’entre elles y accordaient de l’importance. Les sondages de perceptions réalisés en 2020 dans le cadre du monitoring des interventions du PNUD et de la MINUSCA indiquent que 67 % des Centrafricain (e) s ont entendu parler de l’APPR (dont 75% d’hommes et 58% de femmes) et plus de la moitié témoignent d’une amélioration des conditions de vie dans leur communauté depuis sa signature (59% sur la libre circulation, 55% sur la sécurité). Cependant, seulement 28% d’entre eux croient au retour définitif de la paix sans la justice (75%) et le DDRR (70%).***

***Les tensions qui persistent dans le nord-ouest et le nord-est, et les violences qui ont éclaté dans le sud-est en avril 2020 témoignent de la fragilité de la situation. Elles démontrent aussi de la nécessité d’une avancée concomitantes des efforts sur le DDRR, la restauration de l’autorité de l’Etat, le redéploiement de l’administration et la stabilisation communautaire.***

***Sondages Paix, Justice, Sécurité (MINUSCA, UNDP, HHI) :*** <http://www.peacebuildingdata.org/research/car>

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Le soutien à la médiation intra-centrafricaine facilite la recherche d’une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track with significant peacebuilding results**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

***Le projet a permis aux Nations-Unies d’apporter un appui technique, financier et logistique à la conduite de l’Initiative africaine qui a abouti à la signature de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) en février 2019. Entre 2017 et 2018, le projet a soutenu les missions du panel de facilitateurs de l’Union africaine (UA), les rencontres avec et entre les parties au conflit, les étapes de la conciliation et l’implication des femmes. Après la signature de l’accord les interventions se sont orientées vers les mécanismes de gouvernance et de mise en œuvre de l’APPR, le Secrétariat technique du Comité exécutif de suivi (ST-CES), les comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et les comités techniques de sécurité (CTS). Seize assistants techniques ont été recruté et déployés à Bangui et dans 14 préfectures (sur 16). En étroite collaboration avec la MINUSCA, ces assistants facilitent l’organisation des rencontres des CMOP et CTS, font de la formation, du coaching et assurent la liaison avec le ST-CES. Avec l’éruption du Covid-19, ils interviennent aussi dans la prévention aux côtés de la MINUSCA et des humanitaires. Au total 31 mécanismes qui bénéficient de l’appui direct du projet.***

***Sur le plan logistique le ST-CES a été équipé (ordinateurs, laptops, imprimantes, scanners, vidéoprojecteur, disque durs externes, accessoires). En préfecture, les interventions exécutées par l’OIM ont fait l’objet d’une réévaluation avec la MINUSCA pour mieux les aligner sur les priorités identifiées. Aussi, le projet s’est concentré sur la prise en charge des missions (de monitoring, de suivi et de médiations) par la mise à disposition et de carburant et/ou la location de moyens de déplacement, l’organisation des rencontres périodiques, l’acquisition de fournitures, l’appui à la connectivité des experts, ou encore le paiement des frais de transport des membres des CMOP vivant loin des lieux de réunion.***

***Dans la continuité de l’appui à l’Initiative africaine, le projet soutient techniquement et financièrement le fonctionnement de la Cellule d’appui des garants, administrée par la Communauté économique des Etats d’Afrique Centrale (CEEAC). La Cellule, mise en place au lendemain de la signature de l’accord de paix et qui comprend l’Union africaine, la CEEAC et la Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs (CIRGL) 1) a assuré la dissémination du contenu de l’APPR aux groupes armés, et dans leurs fiefs, 2) assure le monitoring de l’application de l’accord, et 3) initie des interventions de désescalade lorsque nécessaire. Au moins 10 missions de terrain ont été organisées par la Cellule, les résultats de ces missions communiquées à la MINUSCA, à l’UA, à la CIRGL et à la CEEAC, ainsi qu’au Comité exécutif de suivi pour information et/ou action. La Cellule a aussi contribué à la rédaction du régime de sanctions de l’accord (Article 35 de l’APPR), au côté des partenaires internationaux et de la MINUSCA.***

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

***En plus du plaidoyer ONU-Femme/MINUSCA/PNUD pour inclure 35% de femmes dans les délégations du gouvernement et des groupes armés au dialogue direct, 102 femmes leaders ont été déployées en région avec l’appui des Affaires civiles de la Mission pour collecter les préoccupations des femmes à verser aux discussions. 8 fora ont réuni 679 personnes (dont 489 femmes et jeunes filles). Le mémorandum issu de ces consultations a été transmis aux parties à la négociation et aux PTFs.***

***Pour le recrutement des assistants techniques déployés auprès du ST-CES, des CMOP et CTS, le projet s’est fixé pour objectif de recruter 35% de jeunes de moins de 35 ans et 35% de femmes. Aussi, 7 consultants sur 16 ont 35 ans et moins. En revanche, l’objectif de 6 postes féminins n’a pas été atteint, et ce en dépit de la republication des postes. Seulement 2 femmes ont été retenues, les 8 autres candidates n’étant pas qualifiées pour le poste.***

**Résultat 2:** Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l’engagement national au processus de paix

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

***Conformément aux objectifs du projet, une communauté de pratique (CoP) sur la médiation a été mise en place et ancrée au Conseil National de Médiation (CNM), institution constitutionnelle en charge d’assurer le lien entre les populations et les institutions de la République. En dépit des retard accusés dans la désignation des membres et l’élaboration de la stratégie d’intervention, la CoP est opérationnelle. Elle est composée de 24 membres (dont 9 femmes), représentant les organisations de la société civile intervenant dans la résolution des conflits (y compris des organisations de femmes et de jeunes, les personnes vivant avec un handicap), des chercheurs (sociologues et anthropologues), les leaders religieux, les institutions telles que la Haute autorité pour la bonne gouvernance, le Conseil supérieur de la magistrature ou le Conseil économique et social.***

***Sous le leadership du CNM, et en étroite collaboration avec la Commission nationale des droits de l’Homme et des libertés fondamentales (CNDHLF), la CoP a initié les travaux visant 1) à favoriser l’échange des bonnes pratiques en matière de médiation et de facilitation du dialogue au niveau communautaire et intermédiaire, 2) à produire les rapports sur le l’inclusivité, la laïcité, la citoyenneté et la protection des minorité prévus dans le cadre de l’APPR.***

***Dans le cadre de cette dernière initiative, le groupe de travail a entamé les travaux en utilisant les techniques d’analyse des conflits. Outre les travaux de recherche documentaire, la CoP appuie ses travaux sur les missions d’évaluation et de promotion du dialogue locale organisées avec le CNM (Mbaïki, Boda, Bambari, Bouar, Nola, Bossangoa, Sibut, Yaloke) pour 1) renforcer la cohésion sociale dans l’ouest et le centre du pays et analyser les dynamiques locales et proposer des solutions de règlement aux autorités avec l’appui du projet pour collecter les préoccupations des populations en préparation du dialogue politique.***

***Aussi, la CoP procède par des consultations (restreintes, compte tenu de la pandémie du Covid-19) avec les groupes cibles identifiés par thématique. Pour la conduite de cette initiative, le projet a aussi associé la Division des droits de l’Homme (MINUSCA) et du Centre pour le dialogue humanitaire (CDH) dont l’appui technique permettra de rehausser la qualité du travail accompli. Les travaux de la CoP ayant été lancés avec l’approbation du chef de l’Etat, les résultats des recherches lui seront remis lors d’une cérémonie officielle prévue pour se tenir en aout, selon une date à déterminer.***

***La sortie du projet ne devrait pas freiner ses activités, une dynamique positive s’étant créée dès les premières rencontres entre les différents acteurs. La présence de chercheurs et d’enseignants parmi les membres de la CoP suscite un environnement propice aux échanges et à la réflexion, ce qui cadre parfaitement avec les objectifs espérés par le projet.***

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

***La communauté de pratique compte 9 femmes. Outre les organisations de la société civile militant pour le leadership féminin, des femmes représentent – entre autres – le Conseil national de la magistrature, la CNDHLF et Le Conseil national de la jeunesse. Ces désignations ont été favorisées par le plaidoyer du CNM qui a su mettre en avant la nécessité d’avoir une assemblée laissant suffisamment d’espace pour la prise en compte des besoins spécifiques aux femmes dans chaque thématique. Aussi, les femmes ont été réparties dans les 4 sous-groupes thématiques, afin que leur vision et opinion puisse être considérées à toutes les étapes.***

***La répartition par tranche d’âge est de la CoP est la suivante : 7 membres de moins de 35 ans, 9 membres appartiennent à la tranche 35-45 ans, 3 membres ont entre 45 et 55 ans et 5 membres sont âgés de plus de 55 ans.***

**Résultat 3:** La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d’information des populations et partenaires sur le processus de paix

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

***Le lancement du projet Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale (UNFPA, ONU-Femmes, SFCG) a permis de renforcer la communication sur le processus de paix et la mise en œuvre de l’APPR en RCA, en bâtissant et mettant à l’échelle les interventions du présent projet.***

***Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, des interventions ont été menées au niveau stratégique, en particulier par l’appui au Ministère de la Communication et des Médias dans l’élaboration de la stratégie de communication sur l’APPR – et ce en étroite collaboration avec la MINUSCA – et par le soutien à la mise en œuvre de ladite stratégie, avec pour cible principale les médias, les femmes et les organisations de la société civile de l’ouest du pays.***

* ***Ainsi, des séances de vulgarisation de l’accord ont été organisées à l’intention des leaders locaux et traditionnels, des associations de base et des leaders de jeunesse dans les 8 arrondissements de Bangui, Bimbo, Bégoua, Mbaïki (Ombella-Mpoko), Boda (Lobaye), Carnot (Mambéré-Kadéi), Bambari (Ouaka), Bria (Haute-Kotto) et Kaga Bandoro (Nana-Gribizi) et Sibut (Kemo),***
* ***des sessions de formation et d’information organisées pour les points focaux et chargés de communication des ministères et institutions de la République, les professionnels des médias et journalistes, les opérateurs culturels, les organisations de jeunesse pour leur expliciter l’accord de paix et faciliter la diffusion d’informations pertinentes sur les avancées ;***
* ***En plus de campagnes d’informations conjointes menées avec Onufemmes dans le centre du pays, le projet a soutenu, aux côté de l'unité Genre de la MINUSCA l’African African Women Leaders Network (AWLN) section Centrafrique, dans la conduite de campagnes d’information sur les dispositions de l’accord dans les 16 capitales de préfectures (à savoir Bossangoa, Ndele, Berberati, Bangassou, Kaga-Bandoro, Bambari, Birao, Nola, Mobaye, Mbaïki, Bouar, Paoua, Bossembélé, Sibut, Bria et Obo).***
* ***Au cours du projet, ce sont au total 9 campagnes de sensibilisation radiophoniques qui ont été mises en œuvre avec le Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique (RMCC, anciennement Association des radios communautaires). 2 spots de sensibilisation sur l’Initiative africaine et le processus de paix ont été élaborés et diffusés durant 12 semaines, 7 émissions itinérantes produites et rediffusées sur le réseau (23 radios) pour vulgariser l’accord et informer sur la mise en œuvre (diffusion en continu).***

***Par ailleurs, la réhabilitation de la radio communautaire Mbari de Bangassou (Mbomou) est en cours de finalisation et constitue une initiative conjointe menée avec la MINUSCA (office of the SRSG, office of the DSRSG-Political, Strategic communication) et le Réseau des Médias communautaires de Centrafrique (RMCC) pour freiner la désinformation sur la mise en œuvre de l’accord et réduire les risques de reprise de violences dans la préfecture.***

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

***Avec ONU-Femme et la Plateforme des confessions religieuses – et en complément des activités menées par l’Union africaine et la CEEAC – deux campagnes conjointes ont été organisées à Bambari, Carnot, Berberati et Grimari avec les communautés villageoises pour les informer sur le contenu de l’accord de paix, en particulier les dispositions relatives au retour de la sécurité et la mise en place de la Commission vérité. Ce sont au total 1202 personnes (dont 715 femmes) qui ont participé aux sessions. Avec l’unité genre de la MINUSCA, le projet a soutenu l'initiative de l’African Women Leaders Network (AWLN) section Centrafrique, dans la conduite de campagnes d’information sur les dispositions de l’accord dans les 16 capitales de préfectures (à savoir Bossangoa, Ndele, Bererati, Bangassou, Kaga-Bandoro, Bambari, Birao, Nola, Mobaye, Mbaïki, Bouar, Paoua, Bossembélé, Sibut, Bria et Obo) pour une participation totale de 1027 participantes.***

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères) | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence?  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? Oui.  Le projet a contribué techniquement et financièrement aux études de perceptions sur la paix, la sécurité et la justice (MINUSCA, PNUD, HHI) pour établir des baselines et mesurer l’impact des interventions. 4 sondages réalisés à date ;  Des missions de suivi d’activités ont été organisées, notamment à Bambari, Bangassou, Berberati, Bouar, Ndélé et Sibut ;  Une évaluation de la contribution des experts à la mise en œuvre de l’APPR a été réalisée ;  Des rencontres trimestrielles entre parties prenantes du projet se sont tenues (PNUD, IOM, Political Affairs division, Field Office Coordination, ST-CES) ainsi que des rencontres ad’hoc sur des questions spécifiques ( y compris avec la participation du Secrétariat technique du PBF au besoin). Depuis 2020 et l’éruption du Covid-19, elle se sont tenues par vidéo-conférence  Les rapports mandataires du projet ont été produits et communiqués au secrétariat technique du PBF ; |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?  Oui, Evaluation a mi-parcours | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire):  40,000 $ ont été budgétisés pour l’évaluation finale du projet.  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  Une évaluation à mi-parcours du projet a été effectuée en 2019, les recommandations de l’évaluation relatives aux RUNO mises en œuvre (amélioration de la circulation de l’info et l’élaboration des interventions avec la partie nationale).  Le budget est sécurisé, mais l’évaluation finale du projet prévue en Juin 2020 est reportée à Octobre, en raison du Covid-19 (l’équipe sera composée d’un expert international et un expert national).  Les partenaires de mise en œuvre du projet sont informés et préparés à participer à l’évaluation, y compris les RUNO (PNUD et OIM), la MINUSCA, la CEEAC, les acteurs étatiques (ST-CES, CMON) et de la société civile;  Les rapports narratifs et financiers du projet sont aussi disponibles pour consultations ; |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur: Montant ($):  De manière indirecte, le projet a permis la levée de fonds additionnels pour soutenir l’Initiative africaine puis la Cellule d’appui aux garants (par la CEEAC) et la communication sur l’accord de paix (par le Ministère de la Communication :   * Union européenne (Initiative africaine) : montant non précisé * Etats-Unis (Initiative africaine) 500 000 USD   France (APPR) : 900 000 € dont 300 000 € d’appui direct au Ministère de la Communication et des Médias)  MINUSCA O-SRSG : in-kind, mise à disposition d’un P5 pour la Cellule d’appui aux garants |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | La mise en œuvre de l’accord de paix est un défi continu et les partenaires techniques et financiers de la RCA sont très engagés pour soutenir sa mise en œuvre, en particulier le désarmement, la démobilisation, le rapatriement et la réintégration des ex-combattants. Mais l’éruption du Covid-19 – qui réduit considérablement les activités dans le pays – et la préparation des élections ont tendance à détourner l’attention des mécanismes de gouvernance de l’accord qui, sans ressources humaines et financières supplémentaires, auront du mal à assurer leurs missions de suivi et de coordination de sa mise en œuvre.  Le PNUD, la MINUSCA et l’OIM prennent toutes les mesures possibles pour un transfert de compétences rapides à l’administration locale pour que la sortie du projet s’opère dans les meilleures conditions. Le déploiement en cours des nouveaux préfets, sous-préfets et secrétaires généraux de préfecture (nommés en février et mars 2020) et l’extension de projet accordée jusqu’à novembre 2020 facilite cette transmission. Le PNUD en particulier continue son plaidoyer auprès des plus hautes autorités nationales pour la mobilisation de ressources internes et envisage de relancer les discussions avec les partenaires traditionnels du pays pour augmenter l’appui déjà engagé avec ce projet. |

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Le soutien à la médiation intra-centrafricaine facilite la recherche d’une paix durable de manière compréhensive, transparente et concertée | Indicateur 1.1  Aboutissement de la médiation à un accord de paix | Accords de Brazzaville ; Pacte républicain du Forum de Bangui et accord DDR issu du Forum de Bangui ; Entente de Sant’Egidio | 1 Signature d’un accord de paix entre les groupes armés et le gouvernement | **N/A** | Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019 à Bangu | L’accord a été signé en Février 2019, à Bangui |
| Indicateur 1.2  % du dialogue qui comprend la représentation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. | Etude de base pour l’établissement du niveau de référence | Au moins 30 % des femmes, des jeunes et groupes marginalisé | **N/A** | Au moins 15,68 % des femmes, des jeunes et groupes marginalisé | Le dialogue politique a privilégié la présence des parties au conflit (Gouv et GA). Sur une délégation de 22 personnes, 7 femmes côté GoCAR. 1 femme du côté des GA pour 29 personnes. Le projet a initié la collecte les revendications et recommandations des femmes dans les préfecture et facilité la transmission au panel de l'UA |
| Indicateur 1.3  % de la population qui perçoit une amélioration sécuritaire grâce à la mise en œuvre de l’APPR | 0% | 60% (H/F) | N/A | 87% (89% des hommes : 86% des femmes indiquent une amélioration de la situation sécuritaire depuis la signature de l’accord) |  |
| Produit 1.1  La médiation intracentrafricaine est soutenue à travers un appui technique efficace | Indicateur 1.1.1  Existence d’un accord entre les parties sur le processus et l’agenda de médiation | Un draft de feuille de route et des thèmes à traiter exist | La feuille de route est adoptée par les parties | **N/A** | La feuille de route de l'Initiative africaine a été adoptée par les autorités et les groupes armés |  |
| Indicateur 1.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 1.2  La médiation intracentrafricaine est soutenue avec un appui logistique | Indicateur 1.2.1  Nb de rencontre entre les parties à la médiation | Aucune réunion tenue dans le cadre de l’IA | Au minimum 6 rencontres entre les parties pendant la durée du projet | **N/A** | 13 rencontres entre le panel et les groupes armés; 6 rencontres du panel ou du président du panel, du rep du STIA avec le chef de l'Etat; aucune rencontre directe entre les parties en conflit |  |
| Indicateur 1.2.2  Capacité de répondre aux besoins logistiques | Local disponibilité par l'UA | La documentation pour les réunions des parties est préparée  Les rapports des réunions des parties sont rédigés | **N/A** | STIA staffé et équipé (chef STIA+ logistic ; 2 ordi; 1 imprimante, fournitures de bureau)  - documents de supports et rapports des réunions disponibles ;  - déplacements et prise en charge du panel des facilitateurs  assurée |  |
| Produit 1.3  Le ST-CES, les 16 Comités préfectoraux de mise en œuvre (CMOP) et les Comités techniques de sécurité (CTS) bénéficient d’un appui technique pour faciliter la mise en œuvre et le suivi de l’accord politique pour la paix et la réconciliation au niveau préfectoral | Indicateur 1.3.1  Nombre de mécanismes appuyés et opérationnels | 0 | 1 secrétariat technique du Comité exécutif de suivi installé ;   * au mois 3 formations spécifiques organisées pour les membres du ST-CES ; | N/A | 31 mécanismes soutenus (1 Le ST-CES est installé et opérationnel ; 14 CMOP créés et opérationnels ; 16 CTS créés)   * 0 formations au ST-CES ; 11 formations aux CMOP | Le ST-CES est à présent l’organe de coordination des interventions de terrain, le CMON étant composé des ministres, les points relatifs à la mise en œuvre de l’APPR sont débattus en réunions de cabinets et conseil des ministres ;  Pas de formations spécifiques pour le ST-CES composés d’experts du GoCAR, mais formations aux CMOP sur le terrain, avec appui de l’OIM et MINUSCA |
| Indicateur 1.3.2  Nombre de rapports de mission produits par les CTS | 0 | - Au moins 10 missions de terrain organisées dans le cadre des activités des CMOP et des CTS ;  - Au moins 6 formations dans les domaines spécifiques dispensés aux membres des CTS et CMOP | **N/A** | * 32 missions de terrains organisées et soutenues (CMOP et CTS confondues)   32 rapports de missions avec recommandations transmises au ST-CES et CMON   * - 11 formations organisées et/ou facilitées par les experts pour le CMOP (APPR, DDRR, retour déplacés et réfugiés, VBG) |  |
| Produit 1.4  Le Secrétariat technique du Comité Exécutif de Suivi (ST-CES), les 16 Comités préfectoraux de mise en œuvre (CMOP) et les Comités techniques de sécurité (CTS) bénéficient d’un appui logistique | Indicateur 1.4.1  Capacité de répondre aux besoins logistiques |  | -Au moins 10 missions de terrain soutenues ;  - Au moins 10 résultats de missions remontés au niveau local puis central | **N/A** | * 32 missions de terrains organisées et soutenues (CMOP et CTS confondues) * 32 rapports de missions avec recommandations transmises au ST-CES et CMON * 11 formations organisées et/ou facilitées par les experts pour le CMOP (APPR, DDRR, retour déplacés et réfugiés, VBG) * - 9 missions soutenues pour la cellule de suivi des garants | En plus de l’appui aux missions, l’appui du projet concerne aussi la mise à disposition d’outils didactiques, de nécessaire de travail (ie fournitures de bureaux), l’appui à la communication. Les bureaux de l’OIM et de la MINUSCA facilitent aussi l’accès à internet et à l’électricité, la grande partie des régions n’en disposant pas |
| Indicateur 1.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 2**  Les capacités nationales de médiation sont efficacement renforcées afin de promouvoir l’engagement national au processus de paix | Indicateur 2.1  Nombre de conflits mitigés, résolus ou transformés à l’aide des médiateurs interne | **0** | Au moins 4 conflits mitigés, résolus ou transformés à l’aide des médiateurs internes | N/A | 1 conflit mitigé par des membres du CNM (Yaloké) ; 3 missions de 7 étapes pour le renforcement de la cohésion sociale à l’ouest et au centre ; 3 missions organisées avec le Médiateur de la République | Des missions ont été organisées pour le Médiateur à Ndélé, Birao et Bambari (pour le compte du GoCAR avec la MINUSCA) avec un nombre réduit de participants, compte tenu des restrictions de sécurité. Toutefois des concertations avec les OSC et représentants des régions en tension ont été facilitées par le projet |
| Indicateur 2.2 |  | Au moins 30% des membres de la communauté de pratique sont des femmes | **N/A** | 37% de membres de la CoP sont des femmes (9 femmes sur 24) | Le projet a saisi l’opportunité de la mise en place du groupe de travail laïcité, citoyenneté, inclusivité et protection des minorités de l’APPR pour rendre la CoP plus visible et constructive |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.1  Une communauté de pratique de médiateurs internes du niveau intermédiaire est établie | Indicateur 2.1.1  Existence d'une communauté de pratique de médiateurs au niveau intermédiaire | 1 CoP existante et coordonnée par le Conseil national de médiation | 15-20 personnes de divers horizons identifiées et volontaires pour faire partie de la communauté de pratique (au moins 30% de femmes; 30% de membres ont moins de 40 ans) | Tdr CoP élaborés et validés en 2019 | 24 personnes identifiées (9 femmes ; 7 personnes de -35 ans, 9 entre 35-45 ans) | La feuille de route de la CoP a été été élaborés (alignée sur APPR) et validés au cours d’un atelier national ; Les travaux ont été lancés au cours du même atelier et 6 réunions de sous-groupes ont déjà été soutenues par le projet |
| Indicateur 2.1.2  Application pratique par les médiateurs de leur apprentissage | 1 cas d'application pratique mis en œuvre de fin 2019 à mars 2020 (Yaloke) | - Des équipes mixtes de 3-4 médiateurs démontrent leurs capacités par l’application sur un cas concret, en veillant en particulier à l’aspect genre | 1 processus soutenu par le CNM dans la commune d'élevage de Yaloke ; | 1 seul processus soutenu sur le moyen terme par la CoP ; 3 missions de 7 étapes renforcement de la cohésion sociale ouest et centre (Mbaïki, Boda, Bambari, Bouar, Nola, Bossangoa, Sibut, Yaloke)) ; 3 missions ad’hoc organisées pour le Médiateur de la Rép avec la MINUSCA | Les missions de terrain ont permis au CNM de mettre en application les formations dispensées sur la conduite d’un processus de pacification et d’autre part de perfectionner leurs techniques sur l’analyse des conflits, en bénéficiant du coachng d’experts en médiation communautaire |
| Produit 2.2  Les médiateurs intermédiaires interviennent dans la résolution des conflits | Indicateur 2.2.1  Existence d’un rapport semestriel | **0** | 4 rapports semestriels |  | 3 rapports semestriels produits et soumis aux autorités nationales |  |
| Indicateur 2.2.2  émissions radios sur les médiateurs internes | **0** | 3 émissions radios diffusées | **N/A** | 1 émission radio organisée avec le Médiateur de la République et diffusé par les radios communautaires |  |
| Produit 2.3 | Indicateur 2.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.4 | Indicateur 2.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 3**  La politique de communication du gouvernement centrafricain sur la médiation et le dialogue est établie et mise en œuvre pour favoriser un meilleur niveau d’information des populations et partenaires sur le processus de paix. | Indicateur 3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.2  Niveau de sensibilisation du public sur les accords de paix et le dialogue | 1% de personnes interrogées ont connaissance de l'IA (oct 2018) | La population cible indique un niveau d’information améliorée de 30 pour cent | N/A | 67% ont entendu parler de l’accord de paix (75% hommes, 58% femmes) ; 41% le connaissent | 83% des répondant en ont entendu de l’accord de paix parler à la radio |
| Indicateur 3.3  % de personnes qui estiment que le dialogue politique est inclusif. | 1% de personnes interrogées ont connaissance de l'IA (oct 2018) | Au moins 30 % indique que le dialogue est inclusif | **N/A** | 26% des répondants ont confiance en l’accord (30% hommes ; 28% femmes) | La question posée ainsi n’a pas donné de résultats au cours des sondages. En revanche 74% des interrogés pensent que le retour de la paix est impossible si les auteurs de violences sont impunis et 70% que la paix passe par le DDRR |
| Produit 3.1  Les capacités de communication des autorités centrafricaines sont renforcées | Indicateur 3.1.1  Existence de lignes directrice | Aucunes lignes directrices existantes | Ligne directrice créées | Lignes directrices adoptées en 2019 | - Une stratégie de vulgarisation de l'APPR élaborée et validée en mai 2019  - Un cadre de coordination des partenaires mis en place et actif  Un réseau des points focaux installé (Gouv et institutions)  - Un lexique de la paix disponible |  |
| Indicateur 3.1.2  Nb de réunions du mécanisme de coordination | 0 | 1 réunion par mois du mécanisme | **N/A** | 8 réunions du cadre de coordination des partenaires organisées depuis la validation de la stratégie | Réduction notable de la fréquence des rencontres suite à la pandémie Covid-19 |
| Produit 3.2  Le rôle de la société civile et des médias, en particulier des radios communautaires dans la promotion de la paix, est renforcé | Indicateur 3.2.1  Nb de messages diffusés | Analyse pour l’établissement du niveau de référence | 8 programmes diffusé | **N/A** | 7 émissions radio itinérantes enregistrées et diffusées sur 23 radios communautaire (2 émissions à Bangui, 1 à Bouar, Boali, Sibut, Berberati, Carnot).; 2 spots radio diffusés sur 12 semaine | Les programmes ont été mis à la disposition gratuite de toutes les radios communautaires opérationnelles par le RMCC – celles-ci les rediffusent selon les disponibilités de leur grille de programme. En Mars 2020, 102 diffusions ont été duement monitorées |
| Indicateur 3.2.2  Nb de personnes atteintes par la distribution des messages | Analyse pour l’établissement du niveau de référence | 3000 personnes | Audiences potentielles des programmes est de 14000 personnes sur le réseau des 23 radios communautaires actives | 67% ont entendu parler de l’accord de paix (75% hommes, 58% femmes) ; 41% le connaissent  *(Etude 2020 réalisée sur un échantillon de 5206 personnes réparties sur 13 préfectures)* | Des difficultés ont été constatées dans le dénombrement exact des auditeurs radios en RCA. En 2018, les sondages de perception ont toutefois établi que 67% des Centrafricains s’informent par la radio |
| Produit 3.3 | Indicateur 3.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.4 | Indicateur 3.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 4** | Indicateur 4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.1 | Indicateur 4.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.2 | Indicateur 4.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.3 | Indicateur 4.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.4 | Indicateur 4.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.4.2 |  |  |  |  |  |